
**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE
3 octobre 2018
À 19 h 30**

SONT PRÉSENTS :

*Monsieur le conseiller, Jérôme Guertin, siège #1
Monsieur le conseiller, Mario Talbot, siège #2
Madame la conseillère, Sylvie Van Dersmissen, siège #3
Monsieur le conseiller, Jean-Marie Desroches, siège #4
Monsieur le conseiller Roger Brunelle, siège #5
Monsieur le conseiller Gérald Poirier, siège #6*

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Marc Lavigne.

Est également présente, madame Nancy Fortier, directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION

- 1.1. *Constatation du quorum et ouverture de la séance*
- 1.2. *Adoption de l'ordre du jour*
- 1.3. *Adoption du procès-verbal du mois de septembre*
- 1.4. *Formation intermunicipale employés municipaux*
- 1.5. *Travaux MTQ/Grand Rang*

2. FINANCES

- 2.1. *Approbation des comptes payés et à payer*

3. TRAVAUX PUBLICS

- 3.1. *Avenant contrat entretien chemins hiver secteur rural*
- 3.2. *Octroi du contrat pour le ponceau de la Montée Saint-Simon*
- 3.3. *Mandat services professionnels/ponceau 3^e Rang Sud*
- 3.4. *Entente Saint-Marie-Madeleine/ 4^e Rang Sud*
- 3.5. *Entente Sainte-Marie-Madeleine/Plamondon et autres*

4. URBANISME ET AGRICOLE

5. LOISIRS / ACTIVITÉS CULTURELLES / PATRIMOINE

- 5.1. *Demande de soutien financier/activité école*

6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 7.1. *Mandat à Michel Richer/ programme de mise en commun*

8. RÈGLEMENTS

- 8.1. Adoption du règlement 277-18-009 procédures d'assemblée
- 8.2. Avis de motion du règlement 277-18-010 concernant le stationnement public
- 8.3. Présentation du règlement 277-18-011 concernant la circulation sur les chemins municipaux
- 8.4. Présentation du règlement 277-18-006 frais divers et les tarifs de délivrance de documents

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Monsieur le maire Marc Lavigne constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 33.

2018-10-127

1.2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

2018-10-128

1.3. Adoption du procès-verbal du mois de septembre

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jérôme Guertin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 5 septembre 2018.

Adoptée

2018-10-129

1.4. Formation intermunicipale employés municipaux

ATTENDU QUE Saint-Charles-sur-Richelieu a manifesté son intérêt à l'organisation d'une après-midi de formation pour l'ensemble des employés municipaux;

ATTENDU QUE la formation retenue abordera le « Lean management»;

ATTENDU QUE cette formation permettra d'améliorer les processus;

ATTENDU QUE d'autres municipalités ont déjà confirmé leur intention d'y participer;

ATTENDU QUE pour la tenue de cette formation, le regroupement des municipalités permet de diminuer les coûts en plus de permettre l'échange entre les employés;

ATTENDU QUE cette formation aura lieu le 18 octobre prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Roger Brunelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER les employés municipaux à participer à cette formation;

QUE Saint-Charles-sur-Richelieu sera la municipalité responsable de cette formation et par conséquent assumera le paiement et refacturera aux autres municipalités selon le prorata établi;

QUE le bureau municipal soit fermé le 18 octobre prochain en après-midi afin de permettre à l'ensemble des employés municipaux d'y participer.

Adoptée

2018-10-130

1.5. Travaux MTQ/Grand Rang

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a effectué des travaux sur le Grand Rang;

ATTENDU QUE les travaux visaient à améliorer la qualité de roulement sur ce tronçon;

ATTENDU QUE la municipalité sollicitait cette intervention depuis plusieurs années;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE REMERCIER le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour cette intervention effectuée;

DE MANIFESTER notre déception à la non-réalisation des travaux sur une portion du chemin soit du boisé vers le village;

DE DEMANDER au ministère leur plan d'action et leur échéance pour intervenir sur la section non traitée.

Adoptée

2. FINANCES

2018-10-131

2.1. Approbation des comptes payés et à payer

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 3 octobre 2018, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

Les comptes payés et à payer pour un montant de 2 306 439,58 \$.

Les salaires versés du mois de septembre 2018 pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 16 604,44\$.

Les salaires pour la rémunération du mois de septembre pour la rémunération des pompiers au montant de 6 747,04 \$.

Adoptée

3. TRAVAUX PUBLICS

2018-10-132

3.1. Avenant contrat entretien chemins hiver secteur rural

ATTENDU QUE la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine a sollicité notre soutien pour le déneigement de la rue Brodeur, de la Montée du 4^e Rang et du chemin de Service Nord;

ATTENDU QUE pour effectuer cet entretien, il y a lieu de signer un avenant à notre contrat hivernal;

ATTENDU QUE les coûts reliés à l'entretien de ces chemins seront assumés par la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine tels que celle-ci l'a indiqué dans la résolution numéro 2018-09-233.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jérôme Guertin
APPUYÉ PAR madame la conseillère Sylvie Van Dersmissen
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur Marc Lavigne, maire et la directrice générale à signer l'avenant relatif à la rue Brodeur, la Montée du 4^e Rang et du chemin de Service Nord tous situés sur le territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

Adoptée

2018-10-133

3.2. Octroi du contrat pour le ponceau de la Montée Saint-Simon

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres sur le site SEAO afin de procéder au remplacement d'un ponceau de la Montée Saint-Simon;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été effectuée le 26 septembre à 10 h;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu plusieurs soumissions;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes :

Nom du soumissionnaire	montant
Jean-Roch Brodeur Excavation Ltée	102 533,56 \$
Excavation Patrice Couture	158 665,50 \$
Bertrand Mathieu Itée	107 898,00 \$
Aurel Harvey et Fils inc	159 815,25 \$
175784 Canada inc/Bricon	129 999,36 \$
Transport Raynald Boulay & fils inc	90 252,50 \$
Marobi inc	131 229,85 \$
Excavation ESM inc	165 350,05 \$
Roch Charron transport Itée	97 784,59 \$

ATTENDU QUE les soumissions reçues varient de 90 252,50 \$ à 165 350,05 \$

ATTENDU QUE les trois plus basses soumissions sont conformes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à Transport Raynald Boulay & fils inc., le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 90 252,50 \$ taxes incluses.

Adoptée

2018-10-134

3.3. Mandat services professionnels/ponceau 3e Rang Sud

ATTENDU QUE la municipalité a fait évaluer la traverse située à l'intersection du 3^e Rang Sud et du Grand Rang;

ATTENDU QUE cette traverse révèle des lacunes importantes et qu'il y a lieu de procéder à son remplacement;

ATTENDU QUE des plans sont nécessaires afin d'obtenir un permis du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés auprès de trois firmes;

ATTENDU QUE l'offre la plus basse est de 5 400 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
APPUYÉ PAR madame la conseillère Sylvie Van Dersmissen
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE MANDATER la firme d'ingénieur BHP pour la préparation des plans et devis nécessaires à l'obtention de permis.

D'AUTORISER la réalisation des travaux en régie par la municipalité dès que le permis nécessaire sera obtenu.

Adoptée

2018-10-135

3.4. Entente Saint-Marie-Madeleine/ 4e Rang Sud

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu avait dénoncé l'entente pour l'entretien du 4^e Rang Sud avec la municipalité de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine;

ATTENDU QUE les parties se sont rencontrées et ont convenu d'une nouvelle entente et des paiements relatifs aux travaux d'entretien et ou d'immobilisation;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Roger Brunelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur le maire Marc Lavigne et la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité cette nouvelle entente.

Adoptée

2018-10-136

3.5. Entente Sainte-Marie-Madeleine/Plamondon et autres

ATTENDU QUE suite à la demande de la municipalité de la paroisse Saint-Marie-Madeleine concernant l'ajout de section de chemin pour le déneigement il y a lieu de procéder à une modification de l'entente déjà conclue pour le déneigement du chemin Plamondon;

ATTENDU QUE les municipalités se sont rencontrées et ont convenu d'une nouvelle entente concernant le déneigement, de même que de la répartition des coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jérôme Guertin
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Roger Brunelle
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur le maire Marc Lavigne et la direction générale à signer pour et au nom de la municipalité cette nouvelle entente.

Adoptée

4. URBANISME ET AGRICOLE

5. LOISIRS / ACTIVITÉS CULTURELLES / PATRIMOINE

2018-10-137

5.1. Demande de soutien financier/activité école

ATTENDU QUE la classe de 5^e année a soumis une demande à la municipalité pour la tenue d'une activité;

ATTENDU QUE cette demande s'élève à 205 \$ et permettra aux jeunes d'assister à une formation chez un apiculteur;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
APPUYÉ PAR madame la conseillère Sylvie Van Dersmissen
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER un montant de 205 \$ pour la classe de 5^e année et ce, afin de les soutenir dans ce projet.

Adoptée

6. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2018-10-138

7.1. Mandat à Michel Richer/ programme de mise en commun

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en commun;

ATTENDU QUE cette demande comprend l'analyse du regroupement des services incendies;

ATTENDU QUE l'offre de service s'élève à 15 000 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la subvention assumerait 50 % des coûts relatifs à cette étude, l'autre étant assumé par les municipalités de Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Charles-sur-Richelieu.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
APPUYÉ PAR madame la conseillère Sylvie Van Dersmissen
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER cette offre de service de monsieur Michel Richer pour la réalisation de l'étude conditionnellement à l'acceptation de la municipalité au programme de mise en commun.

Adoptée

8. RÈGLEMENTS

2018-10-139

8.1. Adoption du règlement 277-18-009 procédures d'assemblée

ATTENDU QUE par l'article 491, alinéa 2, du Code municipal, la municipalité peut adopter un règlement pour régler la conduite des débats du conseil et le maintien du bon ordre et de la bienséance pendant les séances du conseil ou des comités;

ATTENDU QUE par le présent règlement, la municipalité témoigne de sa ferme volonté de faire en sorte que l'ensemble des gestes posés par les élus et les employés municipaux préservent et augmentent la confiance dans l'administration générale municipale;

ATTENDU QUE le présent règlement établit des balises que chacun des intervenants municipaux se doit de respecter;

ATTENDU QUE le présent règlement a été présenté à la population lors de la séance du 1er août 2018;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Roger Brunelle lors de la séance du 5 septembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Marie Desroches
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Mario Talbot
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement numéro 277-18-009 portant sur les procédures d'assemblée.

Adoptée

2018-10-140

8.2. *Avis de motion du règlement 277-18-010 concernant le stationnement public*

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Jérôme Guertin qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement numéro 277-18-010 concernant le stationnement public.

Adoptée

2018-10-141

8.3. *Présentation du règlement 277-18-011 concernant la circulation sur les chemins municipaux*

Monsieur le maire Marc Lavigne présente le projet de règlement 277-18-011 concernant la circulation sur les chemins municipaux et remplaçant le règlement 277-17-005.

2018-10-142

8.4. *Présentation du règlement 277-18-006 régissant les frais divers et les tarifs pour la délivrance de documents*

Monsieur le maire Marc Lavigne présente le projet de règlement 277-18-006 régissant les frais divers et les tarifs pour la délivrance de documents et remplaçant le règlement 277-99-001.

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-10-143

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gérald Poirier
APPUYÉ PAR madame la conseillère Sylvie Van Dersmissen
ET UNANIMEMENT RÉSOLU
QUE la séance soit close à 20 h 27.

*Marc Lavigne,
Maire*

*Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière*